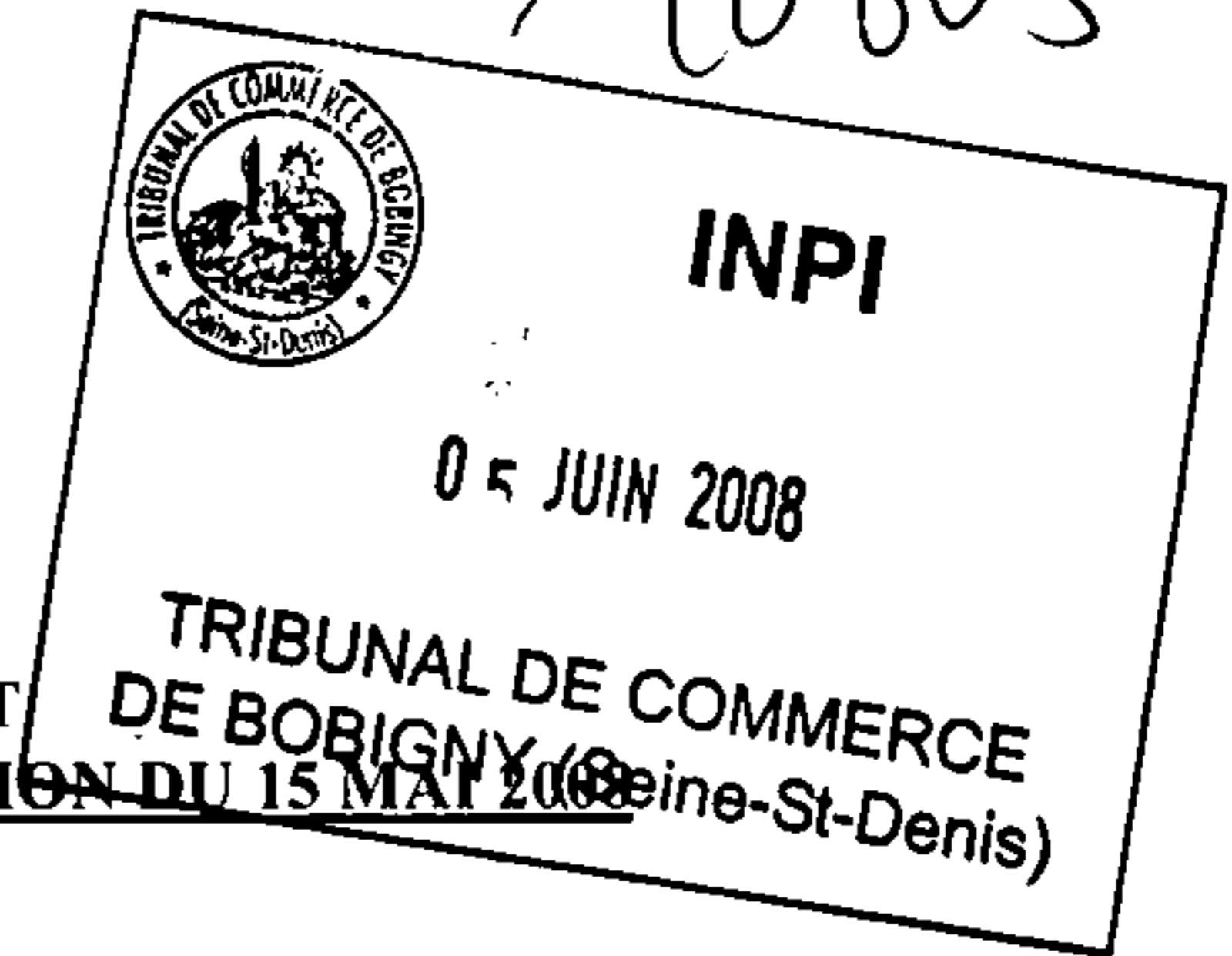


M.A.J.  
S.A. au capital de 568.032 €  
9, rue du Général Compans  
93507 PANTIN  
R.C.S. BOBIGNY B 775 733 835



EXTRAIT  
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 15 MAI 2008

Le Conseil d'administration s'est réuni le 15 mai 2008 à 10 heures, au siège social du GIE ELIS, 31 rue Voltaire à Puteaux (92), sur convocation de son Président.

Sont présents :

M. Jean-Marc FRANCOIS, Président Directeur Général,  
Melle Catherine BLOCMAN, Administrateur,  
M. Jean-Xavier GAUTHIER, Administrateur,

Soit trois membres sur les quatre composant le Conseil qui peut en conséquence valablement délibérer.

Sont également présents :

Mme Sylvie COLLET, Déléguée du Comité Central d'Entreprise,  
M. Carol ARLERI, Délégué du Comité Central d'Entreprise,

Sont absents excusés :

M. François BURSAUX, Administrateur.  
La société ERNST & YOUNG ET AUTRES, Commissaire aux Comptes,

M. Jean-Marc FRANCOIS préside la réunion en sa qualité de Président du Conseil d'administration.

---

**DEMISSION DE M. FRANCOIS BURSAUX DE SON MANDAT D'ADMINISTRATEUR ET  
COOPTATION DE MONSIEUR XAVIER MARTIRE EN QUALITE D'ADMINISTRATEUR**

M. Jean-Marc FRANCOIS fait part au Conseil de la décision de M. François BURSAUX de démissionner de ses fonctions d'Administrateur à la date de ce jour.

Le Conseil, après avoir exprimé ses regrets et demandé à M. Jean-Marc FRANCOIS de transmettre à M. François BURSAUX ses remerciements pour le concours qu'il a apporté à la Société depuis de très longues années, accepte à l'unanimité la démission de M. François BURSAUX de ses fonctions, celle-ci prenant effet immédiatement.

Sur proposition de M. Jean-Marc FRANCOIS et en application de l'article L.225-24, al.1, le Conseil, à l'unanimité, coopte en qualité d'administrateur en remplacement de M. François BURSAUX, M. Xavier MARTIRE, né le 18 janvier 1971 à Paris 14<sup>ème</sup>, demeurant à Saint Cloud (92210), 26, rue Henri Regnault.

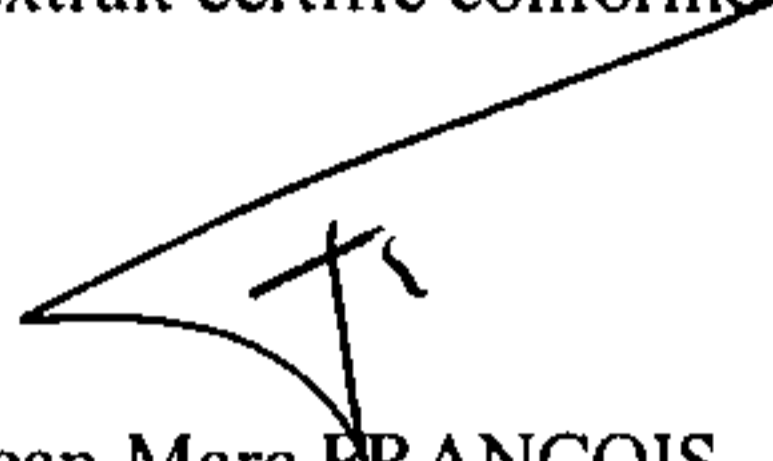
Cette nomination faite à titre provisoire pour la durée du mandat d'administrateur de M. François BURSAUX restant à courir, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 28 février 2009, sera soumise à la ratification de la plus prochaine assemblée générale ordinaire.

M. Xavier MARTIRE, informé de ce projet de nomination, a déclaré accepter cette fonction si elle lui était confiée et n'être frappé d'aucune incompatibilité, interdiction ou déchéance de l'exercer.

Le Conseil donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal pour effectuer toute publicité, dépôt et/ou autres formalités.

---

Extrait certifié conforme



Jean-Marc FRANCOIS  
Président - Directeur Général